

Charte d'engagement

Pour nos jardins au naturel

CHARTRE DE L'HABITANT POUR UN JARDINAGE AU NATUREL SUR LE TERRITOIRE NIORTAIS

Pour préserver l'eau nécessaire à la vie, protéger la biodiversité, ma santé et celle de mes proches, je m'engage à suivre au moins quatre des principes de la charte :

- Jardiner sans pesticide et sans engrais de synthèse
- Observer mon jardin pour agir au plus juste
- Economiser l'eau et récupérer l'eau de pluie
- Nourrir et préserver le sol (*paillage, engrais verts, ...*)
- Recycler et composter les déchets organiques
- Attirer et accueillir les auxiliaires du jardin
- Favoriser les associations de plantes qui se protègent entre elles
- Laisser un espace sauvage en libre évolution
- Inscrire mon jardin dans la trame verte et bleue communale (*favoriser les passages et les connexions avec les jardins voisins*)
- Choisir les plantes locales, adaptées à mon jardin et au climat
- Respecter mon voisinage
- Partager mon expérience avec d'autres habitants et faire connaître la charte

Fait à

Le

Le(s) jardinier(s) éco-responsable(s)

Prénom - nom

Signature

M. PAILLEY (Adjoint au Maire

en charge de l'environnement)

Signature

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

Je suis intéressé(e) pour recevoir les informations sur les ateliers, animations - formations, trocs qui seront organisés sur le territoire.

Signée en 2 exemplaires (1 pour le jardinier et 1 pour la Ville)



Société d'horticulture
d'arboriculture



des Deux-Sèvres

